

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

NEW YORK

CABLE ADDRESS · UNATIONS NEWYORK · ADRESSE TELEGRAPHIQUE

FILE NO.:

C.N.144.1961.TREATIES-6

Le 13 novembre 1961

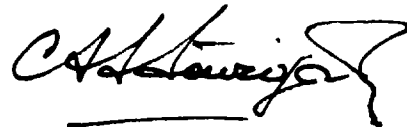
CONVENTION RELATIVE A LA CREATION D'UNE ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE  
CONSULTATIVE DE LA NAVIGATION MARITIME EN DATE, A GENEVE, DU 6 MARS 1948

COMMUNICATION DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

..... J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint copie de la traduction  
d'une communication reçue le 2 octobre 1961 du représentant permanent du  
Royaume-Uni auprès des Nations Unies, concernant l'application aux  
territoires du Sarawak et du Bornéo septentrional de la Convention relative  
à la création d'une Organisation intergouvernementale consultative de la  
navigation maritime, ainsi que l'admission conjointe de ces territoires  
à ladite Organisation en qualité de membre associé.

Veillez agréer,  
les assurances de ma très haute considération.

Le Conseiller juridique



Constantin A. Stavropoulos

Traduit de l'anglais

MISSION DU ROYAUME-UNI AUPRES DES  
NATIONS UNIES

99, Park Avenue  
New York 16, N.Y.

(1391/15/61)

Le 29 septembre 1961

Monsieur le Conseiller juridique,

D'ordre du Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, j'ai l'honneur de me référer à l'article 58 a) de la Convention relative à la création d'une Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime, en date du 6 mars 1948, et de déclarer, au nom du Gouvernement de Sa Majesté, que la participation de ce Gouvernement à la Convention entraîne celle des territoires du Sarawak et du Bornéo septentrional.

2. Me référant à l'article 9 de la Convention susmentionnée, je tiens aussi à déclarer, au nom du Gouvernement de Sa Majesté, que les Gouvernements des territoires du Sarawak et du Bornéo septentrional ont fait connaître au Gouvernement de Sa Majesté leur désir de devenir, conjointement, membre associé de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller juridique, les assurances de ma très haute considération.

(Signé) Patrick DEAN

Monsieur C. A. Stavropoulos  
Conseiller juridique  
Organisation des Nations Unies  
New York, N.Y.